

Correction Récapitulatifs
Section 2 : Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

L'égalité des chances est un principe des sociétés démocratiques selon lequel tous les individus ont le droit de concourir pour occuper les meilleures places de la société.

Qu'est-ce que la mobilité sociale ?

Le terme de "mobilité" renvoie à la notion de déplacement.
La mobilité sociale est la circulation des individus sur l'espace social, à l'intérieur d'une société donnée entre des positions sociales. Les statuts offerts par la société ne sont pas équivalents, (on sait que l'on a des sociétés hiérarchisées), en fonction des avantages sociaux, telle la reconnaissance, des avantages économiques symboliques ... Certaines positions sociales sont socialement valorisées alors que d'autres sont dévalorisées.

Récapitulatifs :

- **Question de cours : En quoi l'étude de la mobilité sociale intergénérationnelle consiste-t-elle ?**

Elle consiste à comparer les positions sociales respectives de deux générations en croisant les GSP des fils/filles et des pères dans un tableau à double entrée. Il s'agit alors de repérer la reproduction (repérable sur la diagonale d'une table de mobilité) et la mobilité (ascendante ou descendante) Elle peut donner lieu à la construction d'une table de destinée et/ou d'une table de recrutement (voir TD1 et fiche Outil).

Récapitulatifs :

- **Synthèse : Comparez la destinée des hommes et des femmes salariés en 2003**

Le groupe des salariés est composé des cadres (à l'exception des professions libérales), PI, employés et ouvriers. Des mouvements communs aux hommes et aux femmes : – une certaine tendance à la reproduction sociale ; – une tendance à la mobilité ascendante.

Des différences dans la mobilité : – des structures de GSP différentes dans les deux populations ; – qui renvoient au « mur et au plafond de verre » qui caractérisent les femmes.

3.	Mobilité observée	Fluidité sociale
Mesure	Taux absolu de mobilité	Taux relatif de mobilité
Enjeu	Elle désigne la mobilité telle que la présente une table de mobilité, sachant que cette dernière est affectée par la mobilité structurelle	Elle désigne la mobilité étudiée indépendamment des différences de structure professionnelle entre deux générations

Récapitulatifs :

- **Question de cours : Comment mesure-t-on la fluidité sociale ?**

Par comparaison de la mobilité sociale et la force des modifications (imposées) de la structure sociale.

- **Synthèse : Vous montrerez que, pour étudier la mobilité sociale, il est nécessaire de distinguer mobilité observée et fluidité sociale.**

– L'intérêt de la mobilité observée (doc. 2).

– Ses limites : elle dépend de la structure socioprofessionnelle comparée des deux générations et ne permet pas de comparer une réelle égalité des chances (doc. 3).

– L'intérêt de la fluidité sociale (doc. 4).

Récapitulatifs :

- **Question de cours : Citez au moins 3 limites des tables de mobilité.**

Absence relative des femmes ;

Difficulté à faire des comparaisons européennes voire internationales ;

Visibilité de la mobilité dépendante du choix de la nomenclature adoptée ;

Changement à travers le temps des conditions d'exercice et de représentation des CSP.

- **Synthèse : Le changement de PCS est-il un bon indicateur pour étudier (ou évaluer) la mobilité sociale ?**

Le changement de PCS est l'indicateur que choisit l'Insee et avec lequel on peut comparer la mobilité depuis les années 1960. Mais c'est un indicateur qui présente des limites : internes (lecture critique des CSP : homogénéité discutable, évolution à travers le temps) ; externes (CSP versus classes sociales).

- **Le déclassement** revêt un double sens : il peut être entendu comme l'incapacité d'un individu à maintenir la position héritée de ses parents mais aussi comme le décalage entre le niveau de qualification requis dans l'emploi et le niveau de celui qui l'occupe.
- Le **déclassement apparaît d'abord comme une affaire de perception**, de ressenti, comme l'atteste l'intensité des angoisses à l'égard de l'avenir. La peur du déclassement est forte en France et les Français sont ainsi au premier rang des Européens dans la crainte à l'égard de la pauvreté.

Récapitulatifs :

- **Question de cours : Pourquoi l'évolution de la structure socioprofessionnelle est-elle un déterminant de la mobilité sociale ?**

Parce qu'elle provoque mécaniquement une mobilité sociale, c'est ce que l'on nomme la mobilité structurelle. Ainsi dans l'enquête de 2003, on constate la baisse de la part des indépendants (agriculteurs et ACCE) et la hausse de la part des catégories moyennes et supérieures.

- **Synthèse : Vous montrerez comment les transformations structurelles de la société française ont provoqué en France de la mobilité sociale ascendante.**

1. La structure des emplois a changé

- Salarisation de la population active : la part des indépendants a baissé (ACCE et agriculteurs).
- Tertiairisation, or le secteur tertiaire suppose des emplois aussi plus qualifiés, si bien que les GSP diplômés ont vu leur part augmenter.

2. Ce qui a eu un effet sur la mobilité sociale, on a assisté à une mobilité sociale ascendante

- Tous les enfants d'indépendants n'ont pas pu devenir indépendants.
- Les catégories qui ont vu leur part augmenter et qui étaient en haut de l'échelle des salariés (cadres et PI) ont dû recruter dans les autres GSP.

La famille joue un rôle très important dans la socialisation primaire des enfants.

- A travers la socialisation, la famille transmet un capital économique, un capital culturel et un capital social à ses enfants et contribue ainsi à la reproduction des inégalités.

Dès le plus jeune âge

Vous montrerez comment la vision holiste de Bourdieu explique l'influence de la famille sur la réussite scolaire ainsi que sur la mobilité (ou immobilité) sociale.

La famille peut donc être présentée comme reproductrice car, en transmettant des capitaux différents, elle contribue au maintien des statuts existant. Dans les milieux favorisés comme dans les milieux défavorisés l'adage « tel père, tel fils » semble vérifié.. Ainsi, si à diplôme égal, les fils d'ouvriers valorisent moins bien sur le marché du travail que les fils de cadres un diplôme de l'enseignement supérieur, c'est peut-être parce que leur comportement extérieur (façon de se présenter, de parler, l'habitus de classe selon Bourdieu) traduit de manière suffisamment explicite pour le recruteur leur origine sociale et cela suffit à faire la différence.

Vous montrerez comment l'approche de Boudon explique l'influence de la famille sur la réussite scolaire ainsi que sur la mobilité (ou immobilité) sociale.

- Cependant la famille joue aussi un rôle actif dans la mobilité sociale en favorisant la promotion de ses enfants :

Nous pouvons observer que des enfants issus de familles d'origine modeste ou issus de population immigrées ont une réussite scolaire nettement supérieure à la réussite moyenne des enfants des familles similaires. Quand on cherche à expliquer ce différentiel de réussite, on trouve toujours une responsabilité particulière de la famille (volonté forte de s'intégrer à la société française pour les familles d'origine étrangère, volonté forte que les enfants ne connaissent pas des conditions aussi difficiles que leurs parents, etc. qui se traduit en particulier par une grande attention aux résultats scolaires.

La famille peut donc favoriser l'immobilité sociale mais elle peut aussi rendre possible la mobilité sociale : tout dépend de la stratégie familiale en termes de réussite sociale pour ses enfants.

Récapitulatifs :

➤ **Question de cours : Comment la famille peut-elle être un atout pour la mobilité ?**

La famille contribue à la constitution des capitaux nécessaires à la mobilité sociale (capital économique, culturel et social), et son action se conjugue à celle de l'école pour assurer la réussite scolaire des enfants et leur mobilité sociale potentielle.

➤ **Synthèse : Vous montrerez que, si la famille contribue à la mobilité sociale, l'individu n'est pas totalement déterminé par sa famille et garde des marges d'action**

La famille contribue à la mobilité sociale : elle fournit des capitaux (économiques, social et culturel) (doc. 3) ; elle offre un environnement plus ou moins propice à la réussite scolaire (l'effet d'une grande fratrie, doc. 2) ; et son rôle se combine efficacement à celui de l'école pour concourir à la mobilité.

L'individu n'est pas totalement déterminé par sa famille et garde des marges de manœuvre : certains individus, que leur famille ne pourra aider, réussissent tout de même ; plus généralement, dans une société individualiste, l'itinéraire de chacun dépend des moyens qu'il se donne pour réussir (en utilisant les opportunités que donnent l'Etat ?) (doc. 4).

- L'homogamie sociale limite également la mobilité sociale :

La formation du couple est influencée par la position sociale des conjoints.

Lorsque les deux conjoints n'appartiennent pas au même groupe social, leurs appartenances sociales sont en général peu éloignées. Les deux tiers des couples sont en effet **constitués de personnes de groupes sociaux identiques ou proches**. Les couples composés de deux ouvriers, de deux employés, d'un homme ouvrier et d'une femme employée ou d'un homme employé et d'une femme ouvrière représentent 37 % de l'ensemble des couples.

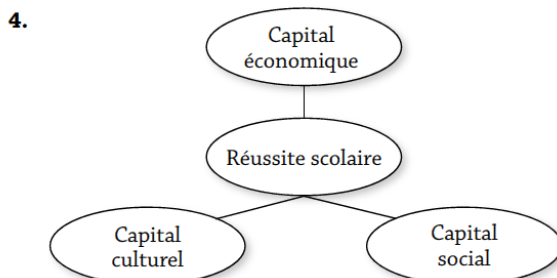
En revanche, les **couples formés de personnes appartenant à des groupes sociaux plus éloignés sont nettement moins nombreux**. Ainsi, les couples composés d'un homme cadre et d'une femme ouvrière ou d'une femme cadre et d'un homme ouvrier représentent seulement **1 % de l'ensemble des couples**.

Approche déterministe : P BOURDIEU a mis en évidence la **fonction reproductrice et légitimatrice de l'école** face aux inégalités sociales.

En effet l'école traite de manière égale les enfants issus de milieux sociaux différents en faisant valoir le principe méritocratique selon lequel ce sont les meilleurs qui doivent occuper les places les plus élevées. Or l'école avantage de fait ceux qui trouvent dans leur milieu familial certaines dispositions qui seront valorisées par l'école elle-même.

Les enfants de milieux favorisés bénéficient d'un privilège culturel car ils peuvent être plus facilement aidés, encadrés et le niveau culturel des parents est en adéquation avec les exigences de l'école qui valorise les capacités d'abstraction, la culture savante.

De ce point de vue l'école a donc une responsabilité dans la reproduction des inégalités. Toutefois ce déterminisme n'est pas total ; les individus ont une marge de liberté mais ce sont les ambitions de la famille qui peuvent modifier cet état fait.



Une approche plus individualiste au sens de la logique des acteurs : Sans disculper totalement l'école, R **BOUDON met en évidence la stratégie des acteurs**, famille et élève, dans le choix des options, de la filière, de l'établissement.

Les parents ont des objectifs éducatifs plus ou moins élevés et vont faire des choix en fonction d'un calcul «coût/risque/bénéfice» de la poursuite d'étude.

Ainsi un jeune d'un milieu aisé choisira plus facilement des études longues même si le risque d'échec est possible mais le coût financier est faible puisque la famille a les moyens de payer.

À l'inverse pour les jeunes de milieu modeste la poursuite d'études longues et non professionnelles est risquée en cas d'échec et le coût financier est important.

Récapitulatifs :

➤ **Question de cours : Quel est le rôle de l'école dans la mobilité sociale ?**

L'école permet la mobilité (constat puis explications). Elle est aussi source de reproduction sociale (constat puis explications).

➤ **Synthèse : Vous montrerez que l'école contribue à la mobilité sociale ascendante, mais qu'elle n'y parvient pas toujours.**

1. L'école contribue à la mobilité sociale : une augmentation des diplômés (doc. 1) qui permet l'accès à des emplois d'encadrement (doc. 4).
2. Mais elle n'y parvient pas toujours : il y a des écarts persistants selon l'origine sociale (doc. 1) qui s'expliquent par le fonctionnement de l'école et de la société française (doc. 2).